

Règles de vie

Dans toute démocratie, l'Homme a créé des règles pour vivre ensemble, en harmonie. Ces règles portent aussi bien sur les droits que sur les devoirs de chaque individu.

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'ONU en 1948 :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité... Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes... Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. » (Article 1, 4, 5)



Ces droits, ces règles, on les apprend tout petit à la maison, puis tout au long de la scolarité.

LES RÈGLES DE NOTRE ÉCOLE MATERNELLE

Être poli et respectueux	Ne pas se bagarrer	Bien écouter
Ne pas se balancer sur sa chaise	Participer aux activités	Soigner son travail
Ranger la classe	Aller aux toilettes à la récréation	Être propre

Source : <http://www.charivarialecole.fr/poster-des-regles-de-l-ecole-a1362056>



Samir : Comme nous dit le prof de maths, le collège, c'est une grande communauté ! On continue à apprendre à respecter les règles, à être autonome, solidaire, responsable de nos actes !



Julie : Au début de l'année scolaire, le prof principal nous présente le règlement intérieur. À la maison, on le lit avec nos parents qui le signent, et nous aussi !



Antoine : En fait, c'est comme pour une balance ; tout doit être en équilibre. Nous avons le droit au respect et nous avons le devoir de respecter les autres. Nous avons le droit de travailler dans de bonnes conditions, d'avoir de bons résultats et nous avons le devoir de laisser travailler nos copains. Nous avons le droit d'utiliser les tables, les chaises et nous avons le devoir de respecter le matériel et l'environnement.



Samir : Oui, par exemple, à la dernière heure de cours, on doit mettre les chaises sur les tables et ramasser tous les papiers par terre. Pour parler de nos droits, pour être informés, nous avons deux délégués de classe. Ils sont élus au début du mois d'octobre. Ils nous représentent au conseil de classe auprès de nos professeurs et des autres membres du collège.



Antoine : Et puis, si on ne respecte pas les règles, si on fait la bagarre, si on vole des affaires, de l'argent, un portable, on passe devant le conseil de discipline et on peut avoir une sanction très sévère !



Samir : Eh oui, c'est normal, « la liberté s'arrête là où commence celle des autres ! »

Questions

- 1-Sur quoi portent les règles pour vivre ensemble ?
- 2-Quand la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été adoptée ?
- 3-Par qui elle a été adoptée ?
- 4-Écrivez avec vos mots ce que disent ces différents articles.
- 5-Sur quoi portent les règles pour vivre ensemble ?
- 6-Décrivez les différentes photos .
- 7-Quel est le message principal suggéré par ces photos ?
- 8-Pourquoi existe-t-il des règles ?
- 9-Que fait le professeur principal au début de l'année ?
- 10-Est-ce que le règlement intérieur est signé par les élèves et les parents d'élèves ?
- 11-Quels sont les droits et les devoirs des élèves ?
- 12-Que font les élèves à la dernière heure de cours ?
- 13-Quand sont élus les délégués de classe ?
- 14-Quel est leur rôle ?
- 15-Que se passe-t-il si les élèves ne respectent pas les règles ?